BIARRITZ

COMMUNIQUE DE PRESSE

BIARRITZ FÊTE LE 14 JUILLET !
Rendez-vous à Biarritz pour célébrer la fête nationale autour de trois grands rendez-vous !

La Ville de Biarritz reste fidèle à la tradition républicaine en célébrant la fête nationale autour de trois temps forts le 14 juillet prochain : le **Défilé républicain** ***avec un saut en parachute de militaires*** , ***sur le Promenoir de la Grande Plage*** précédé de la prise d'armes et ***du survol du Rafale*** ; le **Bal** au Port des Pêcheurs et le **Feu d'artifice** depuis le ***Rocher de la Vierge***!
Ces animations s'accompagneront de restrictions et autres mesures au niveau de la circulation et du stationnement en ville pendant cette journée exceptionnelle.

Au programme :

<u>La prise d'armes et le défilé républicain sur la Grande Plage à partir de 11h15</u>
• Esplanade du Casino Municipal : survol du rafale et prise d'armes des troupes militaires de l'armée de Terre de Bayonne
• Promenoir de la Grande Plage : défilé avec les troupes rejointes par les forces de l'ordre (Polices Nationale et Municipale), les services de secours (sapeurs-pompiers, Protection

civile, Croix Rouge, les Brigades Littoral et Environnement et les sauveteurs du Biarritz Sauvetage Côtier).
• Grande Plage : Saut en parachute de militaires sur la Grande Plage.

De 7h à 14h maximum la Grande Plage sera fermée au public et la baignade et les activités nautiques interdites.

Le bal au Port des Pêcheurs de 20h à minuit
Le traditionnel bal du 14 juillet se tiendra au Port des Pêcheurs avec au programme:
- animation musicale DJ de 20h à minuit
- ambiance cabaret entre 21h et 23h, avec les danseuses et chanteuses de Anna Smile & Cie.

Le feu d'artifice depuis le Rocher de la Vierge à 23 h
Le feu d'artifice tant attendu par les Biarrots et les visiteurs, sera tiré depuis le Rocher de la Vierge à 23 h.
Limité à 125 décibels, il ne génère pas de déchets plastiques ni d'aluminium et les premières détonations sont destinées à alerter les oiseaux pour leur laisser le temps de se réfugier.
L'accès aux plages reste autorisé pendant le feu d'artifice mais la baignade sera interdite de 21h jusqu'à la fin du feu d'artifice, sur le littoral compris entre le Rocher du Basta et la plage de la Côte des Basques incluse.

La circulation et le stationnement perturbés pendant toute la journée

Le défilé et le feu d'artifice sont organisés selon un dispositif de sécurité renforcé, en accord avec la Préfecture. La circulation et le stationnement seront ainsi impactés dans les périmètres correspondants. Un dispositif de filtrage et de déviation de la circulation automobile est mis en place sur les différents axes menant au centre-ville.

Pour le défilé :

- entre 11h00 à 12h15 la circulation de tous les véhicules sera interdite avenue Edouard VII dans la partie comprise entre l'avenue de la Marne et l'avenue de Verdun, avenue Joseph Petit dans la partie comprise entre l'avenue Edouard VII et la rue Louis Barthou, Rue Monhaut, rue Lavernis et Rue Gardères. Les entrées et les sorties des riverains se feront par la Place Clémenceau.

- entre 11h00 et 13h30, la circulation de tous les véhicules (vélo compris) sera interdite sur le boulevard du Général de Gaulle.

La sortie des véhicules des parkings souterrains Grande plage, Casino, Bellevue et de Maison Basque ne sera pas possible.

Pour le bal :

Au Port des Pêcheurs, seront interdits le stationnement à partir du 13 juillet à 7h00 jusqu'au 15 juillet, et l'accès et la circulation du 14 juillet à 11h jusqu'au 15 juillet 2h30.

Pour le feu d'artifice :

Circulation et stationnement

- **L'accès à l'Esplanade du Rocher de la Vierge sera interdit** depuis le 13 juillet à 7h jusqu'au 15 juillet à 4h.

- Dans le cadre de la mise en place des axes rouge et vert (voies réservées aux bus), **seront interdits le stationnement du 13 juillet à 7H00 jusqu'au 15 juillet à 02H00 et la circulation le 14 juillet 2022 à partir de 16H30, en fonction de l'avancée de la mise en place du dispositif de sécurité, jusqu'au 15 juillet à 02H00** sur les voies suivantes :
    - boulevard de Cascais
    - avenue Bernard Marie
    - rond-point les Portes de Biarritz
    - avenue Charles Floquet
    - rue Bordolo
    - rue Pringle
    - avenue de Grammont (entre la rue Pringle et l'avenue Charles Floquet)
    - place de la Libération
    - rue Jean Bart (entre la place de la Libération et la rue du Helder)
    - rue du Helder
    - place Clémenceau
    - rue Mazagran
    - place Sainte Eugénie
    - boulevard du Maréchal Leclerc
    - esplanade des Anciens Combattants
    - esplanade de la Vierge
    - place du Port Vieux
    - Perspective de la Côte des Basques (entre la rue Gaston Larre et la place du Port Vieux)
    - rue Gaston Larre (entre la Perspective de la Côte des Basques et la rue du Port Vieux)
    - avenue Edouard VII, entre l'avenue Marne et l'avenue de Verdun
    - rue Gardague dans la partie comprise entre l'avenue de la Marne et l'avenue Joseph Petit
    - rue Joseph Petit entre la rue Louis Barthou et la rue Gardague
    - - boulevard du Général de Gaulle (sauf les ayants droit et les usagers sortant des parkings en ouvrage Bellevue, Casino et Grande Plage en direction de l'Hôtel du Palais).

- **Le 14 juillet 2023 à compter de 16h30 et jusqu'à la levée du dispositif** de sécurisation et de déviation de la manifestation, la circulation de tous les véhicules sera interdite **sur le plateau de l'Atalaye**.

- **Le 14 juillet 2023 à compter de 16h30 et ce jusqu'à la levée du dispositif** de sécurisation et de déviation de la manifestation, **le sens de circulation des véhicules**

sera exceptionnellement inversé avenue Charles Floquet dans la partie comprise entre l'avenue de Grammont et la sortie du parking Floquet (partie haute) et se fera par conséquent en direction de la rue Pringle.

- **Le 13 juillet 2023 à compter de 07H00**, le stationnement de tous les véhicules sera interdit rue Louis Barthou dans la partie comprise entre l'avenue de Verdun et l'avenue Joseph Petit et réservé pour la station provisoire des taxis.

Accès et sorties parkings

- La sortie du parking souterrain Sainte Eugénie sera interdite dès **17H00 jusqu' à la levée du dispositif**.

- La sortie des parkings Grande Plage, Casino, Bellevue sera uniquement possible par le Nord en direction de l'Hôtel du Palais.

Transports en commun

La desserte du centre-ville de Biarritz pour les lignes du réseau TXIK TXAK se fera uniquement à l'arrêt **PORTE DE BIARRITZ** face au Musée Asiatica dès 11h.
Plus de renseignements sur txiktxak.fr